



Claira, le 3 décembre 2025

Objet : Conseil municipal du 9 décembre 2025

CONVOCAATION

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 9 décembre 2025
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour

Procès-Verbal de la séance du 24 septembre 2025 ;
Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

1. Compte rendu des décisions du Maire et des déclarations d'intention d'aliéner ;
2. Convention d'échanges de données dans le cadre de la ressource en eau de la nappe plio-quaternaire à intervenir avec le syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon ;
3. Rapport annuel du Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité (SYDEEL) du pays catalan pour l'exercice 2024 ;
4. Document unique d'évaluation des risques professionnels ;
5. Tracé d'une canalisation de gaz naturel Terega – signature d'une convention instituant une servitude de passage entre les parcelles AB n° 183 et AY n°1 ;
6. Tracé d'une canalisation de gaz naturel Terega – signature d'une convention instituant une servitude de passage entre les parcelles section AS n°4 et section AY n°1 ;
7. Convention de « refacturation des frais de restauration collective » à intervenir avec le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) « Mes Be » de l'établissement médico-éducatif du Roussillon ;
8. Admission en non-valeur des créances éteintes et irrécouvrables – Budget principal de l'exercice 2025 ;
9. Décision modificative n°1 – Budget annexe du service de l'assainissement collectif de l'exercice 2025 ;
10. Décision modificative n°3 – Budget principal de l'exercice 2025 ;
11. Indemnités du personnel municipal pour les élections municipales de 2026 ;
12. Rapport annuel du délégataire GRDF pour la distribution de gaz naturel sur la commune de Claira – exercice 2024 ;
13. Appel à manifestation d'intérêt conception, construction, financement, exploitation, démantèlement de deux centrales photovoltaïques au sol sur la parcelle BB02 ;
14. Convention relative à la passerelle reliant la rue Saint Augustin et la rue de Torreilles par la création d'un ouvrage de franchissement du canal de Claira ;
15. Charte d'utilisation type de panneaux d'information numériques ;
16. Fixation des durées d'amortissement des biens – plan comptable M57 – Budget principal et budgets annexes ;
17. Convention d'utilisation du stand de tir de Banyuls sur Mer pour les agents de police municipale ;
18. Convention d'occupation à titre gratuit au profit de l'association « Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes (APARM) – prêt à usage de la parcelle cadastrée AY n°11 lieu-dit Els Aspres.

19. Motion municipale pour l'interdiction de l'épandage des digestats issus de l'usine de méthanisation SAS Bioroussillon du groupe Total Energies ;
20. Avis sur l'enquête publique environnementale, parcellaire et préalable à la déclaration d'utilité publique portant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Clairac et de Pia au projet de sécurisation des digues de l'Agly maritime ;
21. Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026 (et suivantes) ;
22. Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 (et suivantes) ;
23. Charte du télétravail au sein des services municipaux ;
24. Modification de la délibération n°2024/09/14 du 26 septembre 2024 relative à la convention de participation 2025-2030 pour la prévoyance maintien de salaire et la participation au financement de la protection sociale complémentaire risque prévoyance des agents souscrite par le Centre de Gestion (CDG) de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales ;
25. Participation au financement de la protection sociale complémentaire risque santé des agents territoriaux dans le cadre de la labellisation ;
26. Acquisition de la parcelle cadastrée AH 107 de 8m² et du lot D de 31m² issu de la parcelle AH5 (nouvellement cadastrée AH 143) lieudit Els Horts ;
27. Acquisition de la parcelle cadastrée du lot B de 61m² issu de la parcelle AP 136 (nouvellement cadastrée AP499) avenue de la Salanque ;
28. Acquisition des lots C (30m²) et H (5m²) issus des parcelles AP 337 et AP 324 situés impasse des Fleurs ;
29. Acquisition du lot I (18m²) issu de la parcelle AP 336 situé impasse des Fleurs ;
30. Acquisition du lot J (44m²) issu de la parcelle AP 325 situé impasse des Fleurs.

Marc PETIT



Maire de CLAIRAC